



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63088>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-63088**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : OPH Plaine Commune Habitat

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre à bons de commande pour la lutte et le traitement des punaises de lit sur l'ensemble du patrimoine géré par plaine commune habitat

Description : Les lots 1 et 2 du présent accord-cadre sont relatifs aux prestations de lutte et de traitement contre les punaises de lit sur l'ensemble du patrimoine géré par Plaine Commune Habitat (y compris siège, régie et agences). L'accord-cadre est alloti. Il est décomposé en deux lots au total : Lot 1 : Patrimoine géré par les Agences Nord-Est et Nord, locaux des agences Nord et Nord Est et Lot 2 : Patrimoine géré par les Agences Sud et Est, locaux des agences Sud et Est, Régie et siège social. Chacun des lots fait l'objet d'un accord-cadre séparé. Chaque candidat a la possibilité de répondre à un ou plusieurs lots et doit présenter un dossier complet pour chaque lot. Les deux lots de l'accord-cadre sont traités à bons de commande. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du Code de la commande publique, les deux lots du présent accord cadre ne comportent pas de montant minimum. Pour information, le montant estimatif annuel des commandes est de 60000 euros HT pour chacun des deux lots. Le montant maximum des commandes est de 200000 euros (HT) pour chacun des deux lots. Aucune variante obligatoire n'est imposée au titre des lots du présent accord-cadre. La présentation de variantes libres n'est pas autorisée au titre des lots de l'accord-cadre. Les lots ne sont pas décomposés en tranches.

Identifiant de la procédure : 4d9c1006-fdfb-4dbd-9b11-c37931487cc3

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90670000 Services de désinfection et désinfection en milieu rural ou urbain

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 480,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : 1/La procédure de consultation utilisée est la procédure d'appel d'offres ouvert comportant publicité européenne. 2/ Conformément aux dispositions des articles L. 2193-3 et L. 2393-7 du code de la commande publique, relatives l'autorisation accordée à l'acheteur de restreindre le recours à la sous-traitance, Plaine Commune Habitat exige que dans le cadre du présent accord-cadre, les tâches essentielles relatives aux diagnostics réalisés par les chiens soient effectuées directement par le titulaire. De ce fait, il est précisé que pour la réalisation desdits diagnostics, la sous-traitance est donc interdite. 3/Modalités du dossier de retrait de consultation : les dossiers de consultation peuvent être téléchargés gratuitement sur notre plateforme de dématérialisation www.maximilien.fr - 4/ Modalités de remise des candidatures et des offres : les plis seront remis obligatoirement par voie électronique, à l'adresse suivante : www.maximilien.fr. Les conditions de remises sont détaillées dans le RC. Les dossiers dont le téléchargement sur la plateforme dématérialisée ne seraient pas complets à l'heure limite, ne seront pas retenus. 5/ Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le R.C - 6/ Le montant indiqué en section 2.1.3 "valeur estimée" concerne le montant estimatif global des lots N°1 et N°2 sur la totalité de la durée de l'accord-cadre. En aucun cas, l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes à hauteur de ces montants.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les motifs d'exclusion sont décrits dans le D.C.E.

Section 4 - Groupe de lots

4.1 **Groupe de lots** : GLO-0002

Lots inclus : LOT-0002, LOT-0002

Titre : Patrimoine géré par les Agences Sud et Est, locaux des agences Sud et Est, Régie et siège social

Description : Le lot N°2 est relatif aux prestations de lutte et de traitement contre les punaises de lit sur le patrimoine géré par les Agences Sud et Est, locaux des agences Sud et Est, Régie et siège social.

Identifiant interne : LOT-0002

4.1.3 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation.

4.1 Groupe de lots : GLO-0001

Lots inclus : LOT-0001, LOT-0001

Titre : Patrimoine géré par les Agences Nord-Est et Nord, locaux des agences Nord et Nord Est

Description : Le lot 1 porte sur les prestations de lutte et de traitement contre les punaises de lit sur le patrimoine géré par les agences Nord-Est et Nord, locaux des agences Nord et Nord Est. La nature des prestations et les conditions d'exécution sont plus précisément décrites dans le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P) commun aux deux lots.

Identifiant interne : LOT-0001

4.1.3 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation.

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Patrimoine géré par les Agences Nord-Est et Nord, locaux des agences Nord et Nord Est

Description : Le lot N°1 a pour objet les prestations de lutte et de traitement contre les punaises de lit du patrimoine géré par les Agences Nord-Est et Nord, locaux des agences Nord et Nord Est. Le lot n°1 du présent accord-cadre est traité par l'émission de bons de commande. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du Code de la commande publique le lot n°1 ne comporte pas de montant minimum. Toutefois, au vu du volume des prestations

réalisées les années précédentes, le montant prévisionnel annuel des commandes serait environ de 60 000 euro(s) HT pour le lot n°1. Ce montant est purement indicatif, en aucun cas, l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes à hauteur de ce montant. Le montant maximum annuel des commandes pour le lot n°1 est fixé à 200 000 euro(s) HT. Aucune variante n'est imposée au titre du lot n°1 du présent accord-cadre. La présentation des variantes libres n'est pas autorisée au titre du lot n°1 du présent accord-cadre. Le lot n°1 du présent accord-cadre n'est pas décomposé en tranches. Le lot N°1 de l'accord-cadre est conclu à compter du 1^{er} novembre 2024 jusqu'au 31 octobre 2025. Le lot N°1 du présent accord-cadre pourra être prolongé, par reconduction tacite, par périodes annuelles sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans, soit jusqu'au 31 octobre 2028 (voir détail dans le RC).

Identifiant interne : lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90670000 Services de désinfection et désinfestation en milieu rural ou urbain

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Les critères de sélection des candidatures sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Les critères de sélection des candidatures sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.maximilien.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : 1. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil 7 rue Catherine PUIG 93105 MONTREUIL Tél. : 01-49-20-20-00 Fax : 01-49-20-20-98 Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours Tribunal Administratif de Montreuil 7 rue Catherine PUIG 93105 MONTREUIL Tél. : 01-49-20-20-00 Fax : 01-49-20-20-98

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPH Plaine Commune Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : OPH Plaine Commune Habitat

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Patrimoine géré par les Agences Sud et Est, locaux des agences Sud et Est, Régie et siège social

Description : Le lot N°2 a pour objet les prestations de lutte et de traitement contre les punaises de lit sur le patrimoine géré pas les agences Sud et Est, locaux des agences Sud et Est, Régie et siège social. Le lot n°2 du présent accord-cadre est traité par l'émission de bons de commande. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du Code de la commande publique le lot n°2 ne comporte pas de montant minimum. Toutefois, au vu du volume des prestations réalisées les années précédentes, le montant prévisionnel annuel des commandes serait environ de 60 000 euro(s) HT pour le lot n°2. Ce montant est purement indicatif, en aucun cas, l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes à hauteur de ce montant. Le montant maximum annuel des commandes pour le lot n°2 est fixé à 200 000 euro(s) HT. Aucune variante n'est imposée au titre du lot n°2 du présent accord-cadre. La présentation des variantes libres n'est pas autorisée au titre du lot n°2 du présent accord-cadre. Le lot n°2 du présent accord-cadre n'est pas décomposé en tranches. Le lot N°2 de l'accord-cadre est conclu à compter du 1^{er} novembre 2024 jusqu'au 31 octobre 2025. Le lot N°2 du présent l'accord-cadre pourra être prolongé, par reconduction tacite, par périodes annuelles sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans, soit jusqu'au 31 octobre 2028 (voir détail dans le RC).

Identifiant interne : lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90670000 Services de désinfection et désinfestation en milieu rural ou urbain

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Les critères de sélection des candidatures sont plus précisément décrits dans le Règlement de Consultation.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Les critères de sélection des candidatures sont plus précisément décrits dans le Règlement de Consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le RC.

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le RC.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.maximilien.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : OPH Plaine Commune Habitat

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : OPH Plaine Commune Habitat

Numéro d'enregistrement : 48274107100021

Adresse postale : Pôle Commande Publique 5 bis rue Danielle Casanova

Ville : Saint-denis

Code postal : 93200

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : directioncommandepubliqueetjuridique@plainecommunehabitat.fr

Téléphone : 0148136204

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : daec78c4-8352-4a88-94cb-f5f94433d618 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/05/2024 à 18:48

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/05/2024